

## Compte-rendu de la Journée de réflexion disciplinaire de S.V.T. SNES national, Paris, 3 juin 2016

Journée de Réflexion Disciplinaire (JRD) animée par Xavier HILL et Thomas BRISSAIRE, co-responsables du groupe SVT du SNES-FSU.

25 collègues étaient présents sur une cinquantaine d'inscrits, malgré les grèves de transport et les inondations des jours précédents qui ont largement perturbé la venue des stagiaires.

Nous avons aussi regretté l'absence de Christian ORANGE (pour la même raison) qui devait intervenir l'après-midi sur l'interdisciplinarité et les « éducations à... ».

L'ordre du jour consistait en :

- point de situation syndicale
- actualités disciplinaires
  - o réforme du collège, nouveaux programmes, DNB...
  - o bilan de la réforme du lycée
  - o rappel des obligations réglementaires de service (ORS), plus ou moins nouvelles
- [annulé] « **Réflexions sur l'interdisciplinarité et les « éducations à... »** » par **Christian ORANGE**, professeur de didactique à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

### Matinée

#### Actualités syndicales

- Eléments de contexte politique et syndical.
- Actions contre la loi travail qui sont à l'affiche de l'actualité à la veille de l'Euro 2016. Parallèle entre les positions du gouvernement sur la loi travail et la réforme du collège 2016. Importance de participer aux actions contre la loi travail car elle fera le lit de prochaines réformes touchant directement le service public si elle est appliquée. Grande journée de grève et de manifestation nationale et intersyndicale le 14 juin 2016 à Paris.

#### Point sur les ORS et le droit statutaire spécifique en SVT (et PC)

- [Allègement de service en collège](#) – heure « de préparation » statutaire
- Point sur [les IMP](#) – en particulier pour le labo en lycée
- Rappel sur le rôle uniquement consultatif du Conseil pédagogique
- Point sur les pondérations – REP+ et lycée : ce sont bien des réductions de service
- Rappel sur le fait que toute heure devant élèves compte désormais intégralement – et l'existence d'une [IMP pour effectifs pléthoriques](#)

#### Dégradations / évolution des conditions d'enseignement en SVT

- Disparition de toute référence explicite à la notion de groupes à effectifs réduits, à tous niveaux du collège et du lycée : seule l'action collective permet de maintenir des groupes en lycée (des problèmes quelquefois en 2<sup>nde</sup>), mais aussi en collège à partir du maigre « gâteau » des 2h45 « d'autonomie »
- Faire éventuellement noter dans le registre CHSCT les craintes de sécurité dérivant de l'absence de groupes dans certaines salles
- Possibilité de s'appuyer sur la Charte de la laïcité pour limiter les stratégies d'évitement de certains enseignements (évolution, reproduction humaine...)
- Point sur la dissection des Vertébrés – interdiction suspendue par décision du conseil d'état [ **MàJ** ] : une nouvelle circulaire a été publiée le 21 juillet au B.O. : analyse dans [cet article](#) ]
- Point sur le [redoublement](#) – il reste possible à l'initiative des parents, ce qui est souvent passé sous silence par des chefs d'établissement

## Réforme du collège

- Problèmes de l'affectation des 2h45 (puis 3h en 2017) « d'autonomie » - possibilité de les utiliser pour faire des groupes, ne sont pas affectés à une classe particulièrement ; la circulaire d'application ne fait que des recommandations
- 4h de « Sciences et Technologie » en 6<sup>ème</sup> : ne [pas se faire imposer d'EIST](#), nos services sont définis sur notre discipline, on ne peut pas nous imposer d'en enseigner une autre ( [décret 2014-940](#), art. 4 II.)
- L'évaluation est un acte pédagogique et relève de la liberté pédagogique, inscrite dans la loi (code de l'éducation) ; les « préconisations » du conseil pédagogiques ne peuvent s'imposer sur celle-ci
- Point sur les EPI

## Après-midi

### Présentation du futur Livret scolaire unique numérique « LSUN »

- Du primaire à la fin du collège (ce qui n'est pas la fin de la scolarité obligatoire !)
- Travail de saisie des compétences travaillée chronophage, plus AP, EPI, parcours abordés...
- N'impose pas une évaluation par compétences –il imposera probablement par contre un choix notes / compétences par classe, au choix des équipes pédagogiques
- Interfaces parents/élèves/profs ; pourra continuer à être interfacé avec logiciel de tierce partie

### Point sur le nouveau DNB

- 3 épreuves terminales dont une épreuve orale sur les EPI ou AP ou parcours... sur 300 pts
- validation des domaines du socle (4 sous-domaines + 4 domaines), sur 400 pts
- enseignement de complément : bonus

### Point sur les [nouveaux programmes](#) de collège – rentrée 2016

- vote négatif du CSE
- promesse de la mise en place d'un comité de suivi –évaluation au bout de 3 ans
- problèmes des manuels : disponibilité à la rentrée, financement, pertinence...  
*remarque* : les budgets ne sont pas obligatoirement à dépenser immédiatement
- problèmes des manques de repères annuels, de la forte spirauté, du manque de repères notionnels...
- [quelques documents d'accompagnement](#) sont déjà publiés... peu convaincants [ **MàJ** : plus de 60 docs d'accomp maintenant disponibles en SVT...]
- le SNES appelle à la **résistance pédagogique** concernant la mise en place de la réforme et des programmes : voir [ICI](#) et [LA](#), avec aussi un [VRAI/FAUX](#) sur certains aspects de la réforme.